Le journal du Gers

Date de parution: Le mercredi 01 juillet 2020 à 18h26

Adresse url de base: https://www.lejournaldugers.fr/article/43271-pendant-le-confinement-vous-avez-trie-vos-placards

Pendant le confinement, vous avez trié vos placards !

Vous allez pouvoir recommencer à écouler vos textiles dans les bornes réservées à cet usage

Pendant le confinement, vous avez trié vos placards !

Face à la crise sanitaire du Covid-19, le 17 mars dernier, Le Relais a été contraint de suspendre son activité de tri et de collecte du textile pour des raisons sanitaires et économiques. En effet, l'arrêt de l'ensemble de la filière de collecte et de revalorisation a mis le Relais face à un manque de débouchés. Le textile collecté habituellement quotidiennement sur le territoire représentant un volume très important traité dès sa collecte, celui-ci ne pouvait être stocké alors que les centres de tri étaient à l'arrêt.

La collecte des bornes Le Relais reprend donc en juillet. Mais, face à ce contexte inédit et au volume important de textile collecté suite au confinement, Le Relais invite les donateurs :

> à déposer de manière progressive dans les conteneurs, à partir du 1er juillet : dans des sacs fermés de 30 litres maximum, propres et secs : vêtements, linge de maison, chaussures liées par paire et petite maroquinerie.

> attention, les vêtements souillés, mouillés et moisis ne sont pas recyclables.

> à ne pas engorger les conteneurs avec le dépôt, en une seule fois de plusieurs sacs, mais d'échelonner la fréquence des dépôts dans le temps.

> à ne rien déposer au pied des conteneurs, ni en sac, ni en vrac. En effet, tout sac de textile déposé en dehors de ceux-ci ne pourra être correctement revalorisé et ne pourra pas permettre de lutter contre l'exclusion par la création d'emplois solidaires.

Les stocks de textiles doivent être écoulés progressivement afin d'éviter tous débordements des conteneurs ; ils peuvent être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.

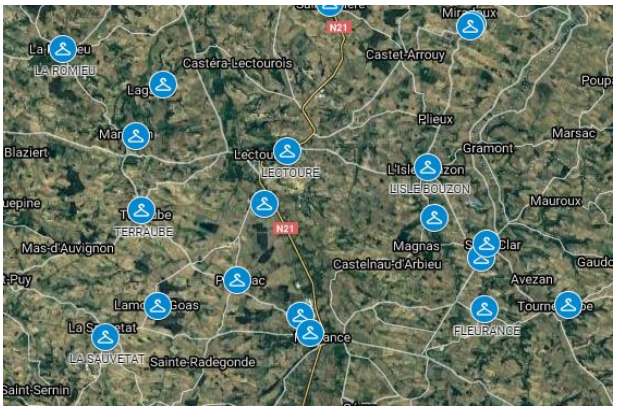

Retrouvez l'intégralité des conteneurs disponibles sur le secteur du SIDEL (Syndicat intercommunal de Lomagne) en cliquant sur ce lien.

Sur le territoire du SIDEL, plusieurs associations récupèrent également les vêtements. Deux d'entre elles, notamment : le Secours populaire de Lectoure (site internet) et le Secours catholique de Fleurance.

Plus d'informations sur le tri des déchets, venez visiter le site du SIDEL de Lectoure.